



CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL EN ARBITRAGE

Description du poste

Sous l'autorité du Président et du Directeur de la Ligue, en collaboration avec la CRA, le Conseiller Technique Régional en Arbitrage développe et met en œuvre la politique régionale en arbitrage.

Pré requis

- Bac +2 (de préférence)
- Arbitre de Régional 1 (R1) minima
- Expertise en technique d'arbitrage et Lois du Jeu
- Permis de conduire obligatoire

Rattachement hiérarchique direct

Directeur de la Ligue

Localisation du poste

Bureau administratif : siège de la Ligue
Missions sur toute l'Ile-de-France

Marge d'autonomie

Sous la responsabilité du Président et du Directeur, en coordination avec la CRA, et en coopération avec les différents services de la Ligue, ce (cette) collaborateur (tri ce) assure ses missions avec une certaine autonomie.

Missions principales

Sous l'impulsion du Président et sous l'autorité du Directeur Général, en accord avec les orientations de la CFA et de la DTA, il ou elle participe au développement de l'arbitrage dans les domaines de la détection, du recrutement, de la fidélisation, de la formation.

A ce titre il ou elle assure notamment les missions suivantes :

- Organiser, développer et encadrer la formation des arbitres et leur recrutement
- Piloter un pôle d'arbitres espoirs avec formation pratique et suivi permanent enrichi
- Assurer la détection et la promotion des arbitres prometteurs de la Ligue
- Assurer des missions de formation et de suivi des arbitres
- Encadrer les stages régionaux

- Animer et conseiller lors des grands rassemblements régionaux, afin de gérer le potentiel des arbitres, les conseiller et optimiser leur progression
- Piloter et animer l'organisation de l'arbitrage dans la SSFA
- Accompagner le développement de la pratique féminine : recrutement, fidélisation
- Accompagner le développement de l'arbitrage spécifique Futsal : détection, recrutement, fidélisation et formation
- Assurer le suivi opérationnel des désignations, observations et tests physiques des arbitres régionaux
- Préparer et participer aux commissions régionales d'arbitrage (CRA) et du statut de l'arbitrage (CRSA)
- Élaborer des bilans d'actions
- Assurer des relations étroites avec les districts et leurs CDA
- Participer aux formations et recyclages des diplômés fédéraux
- Animer une rubrique arbitrage sur le site Internet de la Ligue et sur la plateforme dédiée
- Préparer les points relevant du domaine de l'arbitrage pour les réunions du Comité Directeur de Ligue

Compétences requises ou fortes aptitudes à les acquérir

- Qualités d'observations et de jugement en technique d'arbitrage
- Conduite et suivi de projet
- Expertise pédagogique
- Pratique et maîtrise des outils informatiques
- Esprit d'équipe, enthousiasme, exemplarité
- Efficacité : fiabilité - adaptabilité
- Respect des institutions
- Rigueur technique et administrative
- Connaissance du milieu associatif
- Bonne connaissance de la réglementation sportive en vigueur
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Savoir accompagner le changement
- Capacité à constituer, à gérer et traiter un réseau d'informations de façon régulière ou à la demande
- Capacité à analyser les situations, les enjeux et à percevoir les intérêts communs (transversalité)
- Capacité à se situer et à s'exprimer dans un système de relations (élus, bénévoles, salariés, institutionnels...)
- Excellent relationnel et sens de la communication

Qualités requises

- Humilité
- Capacité de transmettre, d'animer une équipe
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Adaptabilité à la flexibilité des horaires
- Sens du contact, du dialogue et de la médiation
- Aptitudes au travail en équipe et au management

Lettre de motivation et CV à envoyer à l'attention de :

Madame la Directrice Générale
Ligue de Paris Ile-de-France de Football
5, Place de Valois 75041 Paris cedex 01
direction@paris-idf.fff.fr